

Chèr(e)s collègues,

L'année 2012 se conclut après d'après réunions et les combats d'**UPSAE** pour toujours améliorer nos conditions de vie professionnelle. **UPSAE** fait le point et vous informe sur l'état d'avancement de certains dossiers d'importance.

Modalités de recrutement dans le nouveau corps des Secrétaires d'Administration et de Contrôle (SACDD)

Aux termes d'une réunion organisée par la DRH le 11 décembre dernier, il semble que les modalités de recrutement dans le nouveau corps des SAC DD soient à peu près calées pour 2013. Lors de la réunion du 24 septembre 2012 sur le même thème, **UPSAE** n'avait pas manqué de soulever l'incohérence des propositions de la DRH avec les préconisations de la Fonction Publique en la matière et le manque d'harmonisation avec les pratiques des ministères qui nous sont proches. **UPSAE** a été en partie entendue: les mises en situation professionnelles pour les épreuves d'admissibilité et les dossiers RAEP pour les épreuves d'admission ont été finalement partiellement intégrés dans certains concours et examens.

UPSAE ne peut toutefois se satisfaire de l'absence de concours externe et interne au 2^e niveau de grade dans la filière «administration générale» ; seuls l'examen et le concours professionnel permettant aux agents de catégorie B (concours) et C (examen) d'accéder au grade de SACS ouvriront la possibilité aux lauréats de se présenter, par suite, au concours professionnel de SAC CE. Enfin, la réunion du 11 décembre n'a pas permis de disposer des ratios et donc du nombre de places offertes aux différents concours et examens ainsi que dans le cadre des promotions 2013. Selon la DRH, la justification se trouve dans l'impossibilité, aujourd'hui, de disposer d'une photographie précise de ce corps et d'une projection sur les 3 ans à venir... Chacun appréciera cette réponse qui botte en touche...

Une nouvelle réunion prévue le 8 janvier 2013 devrait permettre de disposer de cette photographie (espérons-le!) et des critères de promotions pour servir le processus 2013. Sous réserve d'ajustements, les modalités de recrutement dans le nouveau corps de SAC DD se présenteraient ainsi :

Grades	Nature des concours et examens	Conditions d'accès	Nature et planning des épreuves Administration générale		Nature et planning des épreuves Contrôle des Transports Terrestres	
			Admissibilité	Admission	Admissibilité	Admissibilité
Classe normale	Externe	Candidats titulaires d'un diplôme classé au moins au niveau IV (niveau bac) ou qualification reconnue comme équivalente	Épreuve 1: cas pratique- 3H - coef 3 Épreuve 2: 6 à 9 QRC* (GRH, compta, Eco et social, enjeux France) – 3H - coef 2 9 avril 2013	Entretien avec le jury à partir d'un texte court – 25mn dont 10 d'exposé coef 4 17 au 21 juin 2013	Non activé en 2013	
			Cas pratique: 3H coef 3 9 avril 2013	Entretien avec le jury: 25 mn dont 10 d'exposé; coef 4 + dossier RAEP 1er au 4 juillet 2013	Non activé en 2013	
	Examen professionnel	Agents de catégorie C justifiant de 7 ans de services publics	Questionnaire: 15 à 20 QCM* et 5 à 8 QRC* d'ordre général - 2h – coef 2 28/05/13	Entretien avec le jury: 25 mn dont 10 d'exposé; coef 4 semaine 41	Non activé en 2013	
Classe supérieure	Externe	Candidats titulaires d'un titre ou diplôme sanctionnant 2 années de formation classée au moins niveau 3 (bac + 2) ou d'une qualification reconnue comme équivalente Etre titulaire du permis de conduire	Non activé en 2013		Épreuve 1: cas pratique- 3H - coef 2 Épreuve 2: 6 à 8 QRC* 3H – coef 2 16 avril 2013	Entretien avec le jury: 25 mn dont 10 d'exposé précédé de 25 mn de préparation sur un texte court; coef 4 + fiche individuelle (parcours) Conversation langue étrangère 15 mn coef 2 semaine 27
			Non activé en 2013		Cas pratique avec mise en situation 3H – coef 2 16 avril 2013	Entretien avec le jury: 25 mn dont 10 d'exposé - coef 4 + dossier RAEP Conversation langue étrangère 15 mn coef 2 semaine 27
	Examen professionnel	Tous agents de catégorie C justifiant de 11 années de services publics	Questionnaire: 15 à 20 QCM* et 5 à 8 QRC* d'ordre général - 2h – coef 2 10 septembre 2013	Entretien avec le jury: 25 mn dont 10 d'exposé; coef 4 semaine 49	Non activé en 2013	
Concours professionnel	Fonctionnaires justifiant d'au moins 1 an dans le 4 ^e échelon du 1 ^{er} grade de SAC DD et d'au moins 3 années de services effectifs dans un cadre d'emploi de catégorie B	Questionnaire: 15 à 20 QCM* et 5 à 8 QRC* d'ordre général - 2h – coef 3 24 septembre 2013	Entretien avec le jury: 25 mn dont 10 d'exposé; coef 4 + dossier RAEP (non noté) semaine 45	Questionnaire: 15 à 20 QCM* et 5 à 8 QRC* d'ordre général - 2h – coef 3 24 septembre 2013	Entretien avec le jury: 25 mn dont 10 d'exposé; coef 4 + dossier RAEP (non noté) semaine 45	
				Non activé en 2013		
Classe exceptionnelle	Concours professionnel	Fonctionnaires justifiant d'au moins 2 ans dans le 5 ^e échelon du 2 ^e grade et au moins 3 ans de services effectifs dans un corps de catégorie B	Note de synthèse 3H – coef 3 15 octobre 2013	Entretien avec le jury: 25 mn dont 10 d'exposé; coef 4 + dossier RAEP non noté date non fixée	Note de synthèse 3H – coef 3 15 octobre 2013	Entretien avec le jury: 25 mn dont 10 d'exposé; coef 4 + dossier RAEP non noté date non fixée

*QCM: Questions à choix multiple – QRC: questions à réponses courtes

Permanences

Rémy RONVEL
Secrétaire national
PASTEL – DDT 87
22, rue des pénitents blancs
87032 Limoges cedex
remy.ronvel@carre.net
tel : 05 55 12 94 73

Marie Christine DUVAL
Secrétaire nationale adjointe
membre de la CAP nationale
tel:02 35 68 92 38
@developpement-durable.gouv.fr

Membres du bureau
Françoise PICAUT
membre de la CAP nationale
@hautes-pyrenees.gouv.fr
tel : 05 62 51 41 26

Laurence POTIER
trésorière
@developpement-durable.gouv.fr
tel : 02 99 33 42 83

Alexia CURCI
membre de la CAP nationale
trésorière adjointe
@developpement-durable.gouv.fr
Tel : 02 99 33 44 95

Pascal MOUSSU
@developpement-durable.gouv.fr
tel : 05 62 14 39 15

Marie-Hélène REJNERI
membre de la CAP nationale
@developpement-durable.gouv.fr
Tel : 04 76 63 78 98

Luc BODINATE
@developpement-durable.gouv.fr
Tel : 01 40 81 69 46

Agenda 2012/2013

CAP :
Recours sur PFR
(suite):
19 décembre 2012

Mutations :
20 et 21 février 2013

INFOS :
Report au 20 février
2013 de la CAP
examinant les
promotions des
attachés

Élections de la CAP
nationale des SAC DD :
9 avril 2013

F

L

A

S

H

Les reclassements dans le nouveau corps des SAC DD

Sur un effectif global de 6715 SAC DD, 2/3 des reclassements concernant les agents n'ayant pas bénéficié d'avancement d'échelon en 2012 seraient réalisés, selon la DRH.

Le bilan REHUCIT laissait apparaître, quant à lui, à la date du 23 novembre 2012, le chiffre de 3407 agents dont les reclassements ont donné lieu à mise en paiement en novembre et décembre 2012.

UPSAE ne saurait que trop recommander à chacune et chacun d'entre vous de vérifier et de contrôler leur parfait reclassement (voir notre précédent flash n° 18).

Le Corps Interministériel à Gestion Ministériel des attachés (CIGeM), les perspectives

L'adhésion du MEDDE au CIGeM des attachés devrait permettre le doublement des promotions des agents de catégorie B dans le corps des attachés pendant 4 ans.

En raison du retard pris par le MEDDE à cette adhésion ayant notamment un impact pour les promotions 2013 (CAP des 20 et 21 février 2013, initialement prévue les 4 et 5 décembre 2012), **l'UNSA** demande qu'une 2^e vague de promotions soit engagée dans le courant de l'année 2013 afin de permettre que cette mesure rentre en application dès 2013.

La PFR

Au titre de 2011, une centaine d'agents de catégorie B de la filière administration générale ont engagé des recours PFR devant la CAP et une trentaine d'entre eux seront enfin examinés lors de la CAP du 19 décembre 2012, ce qui permettrait l'examen de l'ensemble de ces recours en 2012.

S'agissant de la PFR 2012, les marges de manœuvre ont été dérisoires avec la légère augmentation (+ 0,10) de la moyenne de la Part Résultats portant cette dernière à 2,25 en services déconcentrés et 3,10 en administration centrale ainsi que l'augmentation de la part F (+0,3 en services déconcentrés et +0,2 en Administration Centrale – seconde partie du rattrapage MAAF).

Elles se traduiront pour certain(e)s par une légère progression de leur régime indemnitaire sans pour autant toujours refléter les bilans et les appréciations portés sur les comptes-rendus d'entretiens professionnels.

Par ailleurs certains agents ont vu leur coefficient de la part résultats baisser pour tendre vers la moyenne et ainsi faire «respecter» l'enveloppe contrainte de la PFR. Cette baisse, pour la plupart des agents, n'est pas liée directement avec l'entretien professionnel et doit s'analyser comme une baisse mécanique qu'**UPSAE** se permet de qualifier d'illégale.

UPSAE réitère, auprès de la DRH sa demande d'une véritable mise à plat et d'un état des lieux de la PFR eu égard aux objectifs affichés de ce dispositif par la Fonction Publique à l'origine; comme elle l'a déjà fait en 2011, bien qu'elle n'ait pas été entendue, elle demande en outre à être associée à la réécriture de la note de gestion 2013. Il est en effet à craindre des vagues de mécontentement plus importantes de la part des agents et des exercices encore plus périlleux par les services, compte-tenu des marges de manœuvre encore plus restreintes en 2013.

**Pour tous compléments d'informations et conseils,
n'hésitez pas à nous contacter sur l'ensemble de ces sujets
qui vous concernent tout particulièrement**

**UPSAE vous souhaite également, ainsi qu'à tous ceux qui vous sont chers,
de joyeuses fêtes de fin d'année**

Vos représentantes UNSA DD-UPSAE à la CAP:

Titulaires : **Marie-Christine DUVAL** - secrétaire nationale adjointe UPSAE CVRH de ROUEN
Alexia CURCI - Trésorière adjointe d'UPSAE - DREAL Bretagne

Suppléantes : **Françoise PICAUT** – DDT 65
Marie-Hélène REJNERI – STRMTG/DIR (38)

UPSAE, ce sont également 2 permanents à votre entière disposition
pour vous informer et vous conseiller :

Rémy RONVEL Secrétaire National UNSA DD / UPSAE Tel: 05 55 12 94 73 courriel: remy.ronvel@haute-vienne.gouv.fr	Marie-Christine DUVAL Secrétaire Nationale adjointe UNSA DD / UPSAE Tel: 02 35 68 92 38 courriel: marie-christine.duval@developpement-durable.gouv.fr
---	--

